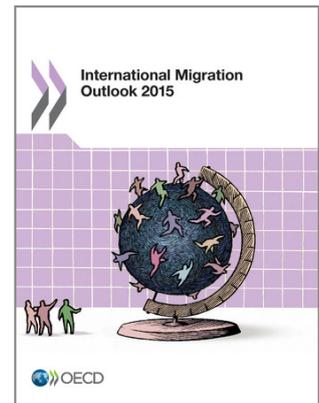


OECD *Multilingual Summaries* International Migration Outlook 2015

Summary in French



Accédez au texte intégral: 10.1787/migr_outlook-2015-en

Perspectives des migrations internationales 2015

Résumé en français

Grandes tendances

Les flux migratoires sont en hausse dans la plupart des pays de l'OCDE. Les données préliminaires suggèrent que, pour la première fois depuis 2007, les flux de migrations permanentes vers les pays de l'OCDE ont fortement augmenté en 2014 et se retrouvent à leur niveau d'avant la crise, avec 4.3 millions d'entrées permanentes dans la zone OCDE. Les migrations pour raisons familiales représentaient plus du tiers de toutes les entrées permanentes dans les pays de l'OCDE en 2013 et celles relatives à la libre circulation 30 %.

L'Allemagne consolide sa position comme un des principaux pays d'immigration, deuxième derrière les États-Unis en nombre de migrants accueillis. En 2013, l'Union européenne (UE) a reçu autant de migrants permanents venant de l'extérieur de l'UE que les États-Unis n'ont reçu de migrants en provenance de tous les pays. Dans la zone OCDE, un nouvel immigré sur dix est chinois et 4.4 % sont originaires d'Inde. La Roumanie et la Pologne se classent deuxième et troisième avec respectivement 5.5 % et 5.3 % des entrées globales dans les pays de l'OCDE

Les demandes d'asile dans la zone OCDE ont augmenté de 46% en 2014, dépassant 800 000 pour la première fois depuis le début des années 1990. Les données préliminaires pour 2015 suggèrent que 2015 sera une année record. Les principaux pays de destination sont l'Allemagne, les États-Unis, la Turquie, la Suède et l'Italie. La France est seulement sixième, après avoir longtemps été un des trois principaux pays de destination.

Un certain nombre de pays ont fondamentalement modifié leur législation sur la migration au cours des dernières années, en réponse à l'évolution des schémas migratoires et aux changements politiques. La plupart de ces changements ont apporté des restrictions : i) les travailleurs qualifiés sont toujours recherchés, mais les pays sont plus sélectifs ; ii) les investisseurs et les entrepreneurs sont également recherchés, mais sous conditions plus strictes ; iii) certaines procédures de migrations pour raison familiale sont assouplies mais la tendance générale est encore à la restriction ; iv) de nouvelles mesures ont été adoptées en réponse à la crise humanitaire dans la région méditerranéenne ; et v) des actions visant à renforcer les contrôles aux frontières, encourager les retours volontaires et la lutte contre l'emploi illégal de travailleurs étrangers ont été mises en œuvre.

Dans la grande majorité des pays, les résultats des immigrés et des personnes nées dans le pays sur le marché du travail sont restés stables ou se sont améliorés ces dernières années. Cependant, dans certains pays où la reprise économique se fait attendre (Grèce, Italie et Slovénie), les immigrés ont été plus durement touchés. Dans la zone de l'OCDE dans son ensemble, entre 2011 et 2014, le taux d'emploi des immigrés a progressé légèrement plus que celui des personnes nées dans le pays, même si leur taux de chômage est resté presque inchangé.

Si les mesures d'intégration ciblées continuent d'être largement utilisées, certains pays avec une longue tradition d'immigration essaient de replacer l'intégration en tant que dimension de tous les aspects de la vie économique et sociale. De nombreux pays attachent une importance particulière à la reconnaissance des diplômés étrangers et à l'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les individus dépourvus des compétences de base

Mobilité internationale des personnels de santé

Au total, le nombre de médecins et d'infirmiers immigrés exerçant dans les pays de l'OCDE a augmenté de 60% en dix ans. Cette tendance reflète l'augmentation générale de l'immigration, notamment parmi les travailleurs qualifiés, dans les pays de l'OCDE. Elle révèle également l'importance du rôle joué par les migrants dans la croissance des personnels de santé dans les pays de l'OCDE au cours des années 2000. Les toutes dernières données disponibles font toutefois état d'une baisse des entrées dans plusieurs pays de l'OCDE.

Les pays d'Asie sont les principaux pourvoyeurs de médecins et d'infirmiers expatriés pour le reste du monde, mais on observe aussi une mobilité croissante entre pays de l'OCDE, principalement en raison de l'augmentation des flux intra-EEE. Les petits pays et les pays insulaires restent toutefois ceux qui présentent les plus forts taux d'émigration.

En 2010/11, les médecins et infirmiers originaires de pays en situation de pénurie critique en personnels de santé, telle que définie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et ayant émigré dans un pays de l'OCDE représentent 20 % des besoins estimés en ressources humaines dans ces pays, contre 9 % en 2000/01.

Dans un contexte d'augmentation de la mobilité internationale des étudiants, le nombre d'étudiants poursuivant des études médicales à l'étranger a connu un essor considérable ces dernières années. Ce phénomène est rendu possible par l'internationalisation croissante des formations médicales et s'explique tant par l'existence d'une demande insatisfaite en matière de formation dans les pays limitant l'accès à ces études que par le développement d'une offre de formation dans d'autres pays. Dans les années à venir, on peut s'attendre à ce que le nombre de diplômés internationaux continue de croître.

Chiffres clés

Les flux migratoires sont en hausse et ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise

- La population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE s'établissait à 117 millions de personnes en 2013, soit 35 millions et 40 % de plus qu'en 2000.
- Les données préliminaires suggèrent que les flux migratoires permanents vers les pays de l'OCDE ont représenté 4.3 millions d'entrées en 2014, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2013. En outre, la plupart des catégories de migration temporaire sont également en hausse.
- La Chine et l'Inde restent des pays d'origine importants mais les flux en provenance de Roumanie et de Pologne représentent aussi une part significative du total, en raison d'une mobilité intra-UE croissante.
- Les demandes d'asile dans la zone OCDE ont atteint un niveau extrêmement élevé en 2014, et leur nombre continue d'augmenter en 2015.

Des signes d'amélioration concernant les performances des immigrés sur le marché du travail

- Dans la zone de l'OCDE dans son ensemble, entre 2011 et 2014, le taux d'emploi a progressé en moyenne de 1.3 point de pourcentage parmi les migrants contre 0.5 point pour leurs homologues nés dans le pays
- Le taux de chômage a peu varié, et reste 3.3 points de pourcentage plus élevé pour les immigrés que pour les personnes nées dans le pays.
- Dans la zone de l'OCDE, bien que sa progression ait ralenti depuis peu, le chômage de longue durée continue de toucher 6 % de la population active immigrée.

L'importance croissante des migrations de personnels de santé

- La part des médecins et infirmiers nés à l'étranger parmi les professionnels de santé exerçant dans les pays de l'OCDE a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2000/01 et 2010/11, passant en moyenne (sur 23 pays) de 19.5 % à plus de 22 % pour les médecins et de 11 % à plus de 14.5 % pour les infirmiers (22 pays).
- En 2010/11, les médecins et infirmiers nés à l'étranger exerçant dans les pays de l'OCDE représentaient environ 5 % de l'effectif total des ressources humaines en santé dans le monde.
- En 2012/14, dans les pays pour lesquels des données sont disponibles (26 pays pour les médecins, et 24 pour les infirmiers), 17% des médecins et 6% des infirmiers ont été formés à l'étranger.
- Entre 2000/01 and 2010/11 le nombre de médecins et infirmiers originaires de pays en situation de pénurie critique en personnels de santé et ayant émigré dans un pays de l'OCDE a augmenté de plus de 80 %.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!

© OECD (2015), *International Migration Outlook 2015*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/migr_outlook-2015-en